

Communauté de communes
PÉRIGORD LIMOUSIN

Extrait du registre des délibérations

COMMUNAUTE DE COMMUNES

PÉRIGORD LIMOUSIN

Séance du 30 aout 2018

2018-4-21

Département de la
DORDOGNEArrondissement de
NONTRON**Président** : Bernard VAURIAC**Etaient présent(e)s**Lieu de réunion du Conseil :

Jumilhac le Grand

Date de la convocation et

envoi de la note de

synthèse :

22 août 2018

Nombre de membres :

En exercice : 38

Présents : 30

Pouvoirs : 7

Mesdames : Thérèse CHASSAIN, Annick MAURUSSANE, Michèle FAURE, Isabelle HYVOZ, Christiane DESPAGES, Céline DEQUANT, Céline BAUDESSON, Dominique MARCETEAU, Béatrice HAGEMAN, Bernadette LAGARDE**Messieurs** : Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Claude BOST, Philippe FRANCOIS, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Jean-Patrick CHAUSSADAS, Benoit MOUTON, Pascal MAZEAUD, Jean-Marc BUISSON, Michel AUGÉIX, Alain GARNAUD, Philippe LACHAUD, René (Paul) CHEVAL, Jean-Claude JUGE, Philippe BANCHIERI, Gilbert CHABAUD,**Absents et excusés** : Nathalie GRANERI, Nicola ROBERTS, Patrick FLEURAT LESSARD, Pierre-Yves COUTURIER, Michel REBIERE, Marc PASCUAL, Jean ROUCHAUD, Lucienne LAUMOND,**Pouvoirs** : Nathalie GRANERI (pouvoir à Thérèse CHASSAIN) – Nicolas ROBERTS (pouvoir à Céline DEQUANT) – Patrick FLEURAT-LESSARD (pouvoir à Claude CAMELIAS) – Pierre-Yves COUTURIER (pouvoir à Pascal MAZEAUD) – Michel REBIERE (pouvoir à Céline BAUDESSON) – Marc PASCUAL (pouvoir à Michel AUGÉIX) – Lucienne LAUMOND (pouvoir à Annick MAURUSSANE) -

Mme Annick MAURUSSANE est désignée secrétaire de séance

Subventions aux associations**Subvention dans le cadre du soutien aux initiatives culturelles concertées (sicc)**

La Communauté de communes a été sollicitée par des associations dans le cadre de la convention de soutien SICC du Département. Conformément au règlement adopté par le conseil, la commission d'accompagnement aux associations a proposé de les financer comme suit (montants en jaune).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE les montants proposés pour :**
 - o **Les subventions dans le cadre de la convention de soutien aux initiatives culturelles concertées avec le Département**
 - o **Les subventions culturelles hors Convention**
- **AUTORISE le Président à signer la convention avec le département.**

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC



Fait à Thiviers, le 03 septembre 2018
Le Président,

Bernard VAURIAC



THIVIERS 2018

Structure organisatrice (adresse du siège social et n° SIRET)	Nature de l'opération	Date et lieu	Coût prévisionnel à la charge de l'organisateur	subvention prévisionnelle des autres collectivités publiques	Subvention affectée par le Département
Association Science'Art (Amicale laïque de La Coquille) Boursaneix 24450 Firbeix SIRET : 402634935 00033	Accueil et exposition des œuvres de plasticiens et photographes dont Pascal Petit et Fency Julie dans le cadre de l'exposition « Y a du n'œuf à La Coquille I »	28 mai au 08 juin 2018 Espace culturel de La Coquille	11.730 €	1.500 € (communauté de communes)	1.500 €
Comité des Fêtes de Vaunac Mairie – 24800 – Vaunac SIRET : 504047168 00019	Soirée Jazz avec le groupe « The Bawling Cats »	15 septembre 2018 Vaunac	2.350 €	350 € (commune) 350 € (communauté de communes)	350 €
Association Les Guitares vertes Le Clos des enfants – 24800 Saint-Jory-de-Chalais SIRET : 48770317500017	Résidence de la Compagnie Cirkaqui autour du spectacle Le Cabaret Déjanté Représentations pour des scolaires et les enfants de l'institut Wilhem et tout public	Du 09 avril au 02 mai et 3, 4, 5 mai 2018 Saint-Jory-de-Chalais	5.100 €	1.000 € (communauté de communes)	1.000 €
Association Atelier de la Poésie Mairie – 44 rue du Général Lamy 24800 Thiviers SIRET : 800622268 00012	Théâtre de Poche à Thiviers Saison culturelle (musique – théâtre) Intervention de 20 à 30 artistes professionnels	Janvier – juin 2018	24.491 €	2.000 € (commune) 2.000 € (communauté de communes)	2.000 €
Association ACTHIV Mairie - 24800 Thiviers SIRET : 451859672 00011	Concert « Gaëtan Leclerc chante Félix Leclerc » Concert Piano violon avec Kazuko Hiyana (piano) et Jérôme Simon (violon)	06 avril 2 décembre 2018 Thiviers	2.730 €	150 € (commune) 500 € (communauté de communes)	650 €

024-242400752-2018-08-00-2018_4_21-DE
Regu le 10/09/2018

AR PREFECTURE



Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC



Fait à Thiviers, le 03 septembre 2018
Le Président,

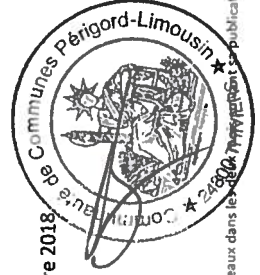
Bernard VAURIAC

Association « Renaissance du Vieux Bruzac » Château de Bruzac – 24800 Saint-Pierre-de-Côle SIRET : 378820278 00018	Festival de la Côte Concert de musique médiéval avec les artistes Catherine Jousselein et Maurice Moncozet	20 et 21 octobre 2018 Saint-Pierre-de-Côle	850 €	100 € (commune) 100 € (communauté de communes)	100 €
Association du salon du Livre de Lempzours Bost Vert – 24800 Lempzours SIRET : 797916863 00013	- Ateliers d'écriture pour les enfants de l'école de Jumilhac encadrés par un écrivain professionnel Jérôme Bucy - Salon du Livre de Lempzours Présence d'auteurs professionnels	Mars à Décembre 2018 Jumilhac-le-Grand 06 et 07 octobre 2018 Lempzours	7.000 €	2.000 € (commune) 1.000 € (communauté de communes)	1.500 €
Comité des fêtes Saint-Paul-la-Roche Mairie – 24800 Saint-Paul-la-Roche SIRET : 50518249300013	Spectacle de la Cie Olivier Mateis	09 mai 2018 Saint-Paul-la-Roche	3.880 €	300 € (commune) 500 € (communauté de communes)	500 €
SOUTIEN AUX PRATIQUES AMATEURS					
Association Les Arts à Saint-Paul Mairie – 24800 Saint-Paul-la-Roche SIRET : 809312408 00040	Soutien aux pratiques amateurs	Année 2018 Saint-Paul-la-Roche	8.182 €	400 € (commune) 500 € (communauté de communes)	300 €
TOTAL SUBVENTIONS COMMUNAUTÉ : 7 450 €					7.900 €



Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission
 Sous-Préfecture

Le Président,
 Bernard VAURIAC



Fait à Thiviers, le 03 septembre 2018.
 Le Président,

Bernard VAURIAC

Subvention hors SICC

hors convention	Nature de l'opération	Date et lieu	Coût prévisionnel à la charge de l'organisateur	Subvention proposée
Association les Guitares Vertes le clos des enfants 24800 St Jory de Chalais Siret 487703175 00025	Red and ties	14 juillet Jumilhac le Grand	3 950	500,00 €
UDOTSI Dordogne 37762438200026	accompagnement de sotsi	2018	60 546	1 500,00 €
Association Sportive Automobile St Martial Siret : 80007633300015	rallye de l'or	Jumilhac 10 mars	22 145	750,00 €
Association de Jumelage Romrod Siret : 80805094200016	réception de " groupe allemand" pour faire découvrir le territoire	du 4 au 8 octobre	10 199	1 500,00 €
Canopée Siret : 81021272000017	programmation culturelle	1er janvier/15 juin	58 544	4 000,00 €
Comité des fêtes de St Priest les Fougères Siret : 50966702800013	fête patronale	14 et 15 aout	6 000	800,00 €
Cheval nature en Périgord vert Siret : 51128758300013	concours équestre	4 mars, 22 avril, 6 mai, 9 et 10 juin, 6 et septembre, 18 novembre	27 100	1 500,00 €

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC



Fait à Thiviers, le 03 septembre 2018
Le Président,

Bernard VAURIAC



